

Accompagner la professionnalisation des AS en psychiatrie

Contexte

Cette formation vise à permettre aux aides-soignants exerçant leurs missions en psychiatrie de développer les connaissances cliniques, techniques et relationnelles spécifiques à la prise en soins en santé mentale, dans le cadre de leur fonction, en collaboration avec l'infirmière et l'équipe pluridisciplinaire. Elle vise à favoriser l'analyse de ses pratiques soignantes pour améliorer sa posture dans la relation de soin, la relation d'aide et les médiations thérapeutiques. Elle encourage à mobiliser les techniques et outils de communication à la collaboration dans la prise en soins et aux démarches de transmission.

Le programme est modulaire, combinant formation en ligne et sessions en présentiel. Il aborde des sujets tels que les signes et symptômes en psychiatrie, les traitements médicamenteux, la prévention des risques, etc...

Objectifs

- Consolider les connaissances sur les pathologies rencontrées en psychiatrie
- Développer, outiller les observations cliniques spécifiques de l'AS autour de l'attention aux besoins des patients
- Développer la collaboration IDE/AS
- Renforcer les habiletés relationnelles spécifiques aux AS
- Valoriser leur juste place et favoriser la reconnaissance de leur champs de compétences
- Aborder la question de la responsabilité professionnelle du point de vue juridique, savoir interroger son cadre de responsabilité et limites de compétence
- Développer les principes d'intelligence collective
- Amener sa participation aux activités occupationnelles
- Connaître les principes de réhabilitation psycho-sociale (acteurs, types de suivi et leurs spécificités)

Renseignements complémentaires

Contacts : Fatima SARAIVA (f.saraiva@anfh.fr) - Béatrice FABRE (b.fabre@anfh.fr)

Public

Aide-soignant exerçant leurs missions en psychiatrie

Exercice

2026

Code de formation

PSY01

Nature

AFR

Organisé par

INFOR SANTE

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Modules

- **Accompagner la professionnalisation des AS en psychiatrie - Module E-learning**

Durée : 4 heures

- **Accompagner la professionnalisation des AS en psychiatrie - Module en présentiel**

Durée : 21 heures